

<https://www.snetap-fsu.fr/2024-Mobilite-des-Enseignant-es-Chercheur-euses.html>



2024 - Mobilité des Enseignant-es - Chercheur-euses

- Métiers - Enseignant-e du Sup - Carrières, rémunérations, conditions de travail... -

Date de mise en ligne : vendredi 8 mars 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Mobilité au titre du 1er semestre 2024 des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Cette note de service tient compte des modifications de procédure introduites par le [décret n° 2021-371 du 31 mars 2021 modifiant le décret n° 92-171 du 21 février 1992](#) portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture.

- **Modalités :**

. Envoi de la demande d'intention : **au plus tard le vendredi 15 mars 2024**

. Envoi d'un curriculum-vitae et de son rapport d'activité : **au plus tard le vendredi 22 mars 2024**

. Avis de la CNECA adressé au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire **au plus tard le mercredi 17 avril 2024**

» Téléchargez la [Note de service SG/SRH/SDCAR/2024-141](#)

Publiée le 28-02-2024

Post-scriptum :

Pour en savoir plus : [Livret d'accueil des Enseignant-es-Chercheur-euses de l'Enseignement Supérieur Agricole 2023](#)